Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 46 (1958)

Heft: 861

Artikel: En pantoufles

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-269260

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bibliothèque Publique
et Universitaire de
GENEVE

F 3. OCT. 1958

J. A.

4 octobre 1958 — GENÈVE

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE — No 861

Le Mouvement Féministe

Compte de Chèques postaux I. 943

Paraît le premier samedi de chaque mois

FONDATRICE DU JOURNAL
Emilie GOURD
RÉDACTION
Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
Mlle Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE 1 an . . . . . Fr. 8.— (ab. min.)
Les abonnements partent de n'importe quelle date

Le bonheur est un état tel qu'on puisse en désirer la durée, sans changement.

FONTENELLE.

BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

En pantoufles

Cette expression un peu triviale, rend cependant bien le sentiment de détente qu'éprouve la rédactrice, à la reprise des numéros habituels du journal.

Ce n'est par goût de la routine, mais par souci professionnel. Toutes les nouvelles extérieures se trouvaient stoppées.

Après ces mois d'été où n'ont été publiés que des numéros spéciaux, consacrés à la Saffa, dans cette atmosphère trépidante de fête joyeuse, la pile est imposante des articles et informations qui ne concernent pas l'exposition. On se sent heureux de pouvoir les communiquer enfin, aux abonnés.

Ne croyez pas pourtant qu'après la brillante réussite (1 million 800.000 entrées, du 17 juillet au 15 septembre), nous oubliions la Saffa II. Les personnages de notre voyage collectif, qui vous ont décrit tour à tour les principaux stands, reparaîtront dans nos colonnes. Ils vous raconteront encore les cérémonies finales et vous diront leur opinion sur tel ou tel sujet, au cours de la saison déclinante qui commence, où vous lirez peut-être notre journal, au coin du feu... en pantoufles.

Problèmes internationaux

Pendant que les femmes de notre pays tournaient leur attention vers la Saffa et faisaient des vœux pour sa réussite, rares sont celles qui ont pris garde à la XXVIme session du Conseil économique et social, qui s'est déroulée du 1er juillet au 3 août au Palais des Nations à Genève, sous la présidence de M. George F. Davidson, (Canada).

Il y a pourtant des débats et des résolutions prises qui peuvent intéresser nos lectrices, soit qu'elles concernent les questions qui sont au programme de notre journal, soit qu'elles touchent l'intérêt général mondial et par conséquent la Suisse.

On sait que le Conseil économique et social est composé des représentants de 18 Etats membres de l'ONU. Le nombre des membres de l'ONU ayant sensiblement augmenté — l'assemblée a procédé à ces admissions l'an dernier — on a proposé d'augmenter proportionnellement le nombre des Etats représentés, par rotation, au Conseil économique et social. En fait cette proposition est logique et elle sera prise en considération, mais on ne peut procéder à cette modification que si l'on revise certains articles de la Charte. Ce travail est à l'étude.

Ce que les femmes souhaitent, c'est de voir les gouvernements envoyer des représentantes nombreuses aux sessions du Conseil, puisque les questions qui sont de son ressort touchent de très près le sexe féminin. Cet été, on a vu revenir avec joie Mme T. Leivo Larsson, chef de la délégation finlandaise, dont les interventions, axées sur les expériences pratiques de son pays, sont toujours remarquables, Mme Pangalos, représentant, non pas chef de délégation, de la Grèce et Mlle Th. Lemaire, membre du Parlement, représentant suppléant des Pays-Bas, ainsi que Mme N. A. Muraveva, ministre, représentant suppléant de l'URSS.

Nous ne saurions énumérer ici les 27 objets qui étaient à l'ordre du jour. Au demeurant, nombre de questions sont administratives, mais plusieurs autres méritent d'attirer notre attention.

Nous résumons ici les objets principaux et les décisions prises à leur sujet.

Situation économique mondiale

Les rapports très épais qui décrivent et analisent la situation économique mondiale sont passionnants, malgré leur lourdeur technique : on y voit osciller les quantités respectives des divers produits dont les hommes disposent pour se nourrir ou pour fabriquer les objets dont nous avons besoin. Pour les répartir équitablement entre les millions d'humains qui végètent, ces études, de plus en plus précises, sont indispensables.

Décision

Il est nécessaire que les membres des Nations Unies soient constamment informés de toutes les fluctuations de la situation économique mondiale.

Droits de l'Homme

Au mois de décembre, les Nations Unies célébreront le dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration des Droits de l'Homme (10 décembre 1948). Chaque pays organisera les manifestations qui s'adaptent le mieux aux conditions locales, mais il y a des recommandations qui sont d'ordre général.

Décision

Il convient de profiter du Xme anniversaire pour inculquer toujours mieux les principes des droits humains et diffuser l'Annuaire des Droits humains où sont publiés les mesures législatives prises dans les différents pays en accord avec les principes de liberté humaine.

Les résultats favorables acquis par l'organisation des cycles régionaux sur tel ou tel point des droits humains incitent à exécuter le programme qui a été prévu pour les années prochaines.

Réfugiés

Le Haut-Commissaire aux Réfugiés se trouve devant une tâche indéfinie : à mesure qu'il réinstalle des réfugiés dans une nouvelle patrie, d'autres arrivent et remplissent de nouveau les camps.

Décision

On recommande l'appel du Haut-Commissaire pour obtenir des fonds supplémentaires afin de réinstaller les réfugiés qui sont encore dans les camps et notamment les réfugiés souffrant d'incapacité physique, sociale ou économique.

Fonds spécial pour l'aide aux pays sous-développés

La grande difficulté que l'on a à venir en aide aux pays moins développés est avant tout financière. Après de longues études et des débats aux dernières sessions, on semble être d'accord pour le projet actuel, création d'un Fonds spécial.

Décision

On désire hâter la convocation du comité chargé de la création du Fonds spécial qui doit se consacrer d'abord à un certain nombre de projets urgents.

Stupéfiants

Le contrôle international des stupéfiants rencontre, dans sa mission, des difficultés de diverses natures : on utilise aujourd'hui cer-

L'Association suisse pour le suffrage féminin a organisé

une grande manifestation

à la Saffa le 7 septembre 1958

Les membres de nos sections suffragistes n'ignorent pas que, chaque année, sont organisées des manifestations dans un grand nombre de cantons, afin d'attirer l'attention du public sur la nécessité d'accorder aux Suisses-ses les droits politiques.

Ici c'est un concert qui encadre des allocutions, ailleurs des sketchs, un banquet, une séance cinématographique, etc. Chaque comité organisateur s'efforce d'attirer le public.

Mme Choisy a terminé son allocution en ces termes

La Saffa 1958 n'aura pas été seulement un épisode de la saison des vacances. Cette vue d'ensemble de tout ce que la femme apporte à la société, marque une étape dans le développement de sa situation en Suisse.

Le financement et l'administration de cette grande entreprise, la construction originale et pratique, l'emploi judicieux de la publicité et de la presse auront prouvé que les femmes peuvent être des chefs dans leur profession. Que de science, de goût, d'inspiration artistique et d'habileté manuelle se déroulent devant les visiteurs. Une chose pourtant manque, un seul domaine reste fermé à l'activité féminine : le domaine de la politique. Comment admettre devant tant de preuves des qualités de la femme, que dans ce seul cas, elle manquerait des compétences requises pour y faire œuvre utile ?

Cette place si grande que la femme a prise actuellement dans la société rend pour elle inacceptable une politique gouvernementale conçue, dirigée et appliquée uniquement ou presque, à la lumière des préoccupations masculines.

Nous sommes à quelques semaines d'une votation fédérale qui pourrait apporter une solution positive à la question du suffrage féminin.

Par le fait que les femmes deviendraient électrices et éligibles, elles apporteraient à la vie politique la richesse de leur expérience et de leurs capacités dont nous avons vu à la Saffa 1958 une preuve nouvelle et particulièrement éloquente.

Cette année, la Saffa était le cadre attirant tout trouvé. Aussi est-ce une manifestation suisse qui a été organisée le 7 septembre au See-Restaurant. Celui-ci qui, à l'heure de midi, hébergeait aussi les Femmes universitaires était, malgré ses dimensions, trop exigu pour les manifestantes accourues de toutes les parties de la Suisse. On s'entassa afin de ne rien perdre d'un programme excellent.

Mme Alix Choisy, présidente du comité suisse souhaita la bienvenue.

M. Durrenmatt a pris la parole

Le rédacteur en chef des « Basler Nachrichten » s'est adressé, le 7 septembre, aux suffragistes assemblés.

L'orateur a cité d'abord une anecdote

« Cette année, à Bâle, pour la première fois, une femme fut appelée à parler sur la place de la cathédrale, à l'occasion de la célébration officielle du 1er août.

Cet événement a engagé un fidèle abonné des « Basler Nachrichten » à écrire à la rédaction. Comme vieil adversaire convaincu du suffrage féminin, il s'alarmait qu'une femme ait eu la parole à la fête. Les organisateurs ne se rendaient-ils pas compte combien était dangereuse une innovation de ce genre, peu de temps avant une votation fédérale sur le suffrage féminin et au moment où la Saffa mettait justement en évidence l'activité féminine ? Le signataire de la lettre était d'autant plus alarmé que le discours de la femme était l'un des meilleurs qu'il ait entendu sur la place de la cathédrale ».

Il a réfuté trois arguments contraires

Il garde sa foi optimiste dans le succès final des efforts, le temps travaille pour nous mais « la notion du temps, dans la politique helvétique, a une ressemblance frappante avec la notion asiatique. Dix ans sont pour nous comme un jour ».

Il s'agit, dans la lutte, de formuler de manière nouvelle, de vieilles vérités. De la montagne d'arguments contraires, l'orateur a tiré trois blocs : la politique est affaire des hommes, la démocratie suisse se prête moins qu'une autre à l'introduction des droits féminins, enfin, il ne faut pas laisser les femmes se salir avec la pourriture politique.

La situation de la femme dans la collectivité n'étant plus la même, il faudra que sa situation politique y soit adaptée ; et que la politique ne soit plus l'affaire des hommes seuls.

La démocratie s'adapte fort bien à la pratique du vote féminin, car il est plus aisé de répondre oui ou non à une question pratique que de s'occuper des dosages dans les listes de partis ;

si vraiment la politique n'était que pourriture, les honnêtes gens devraient tous s'en abstenir et il serait utile que les femmes y apportent un élément nouveau. Parlant du suffrage féminin, il y a cinquante ans déjà, un politicien conservateur disait qu'une force est encore cachée, utilisons cette force.

° ° °

Après les exposés graves et bien pesés, la question suffragiste fut présentée sous forme plaisante, grâce à des sketches spirituels composés par Mme Aebersold (Bâle) dont on connaît le talent et la verve et par M. Merminod (Lausanne), qui n'est pas seulement un caricaturiste, mais un auteur et un acteur de premier ordre.

Rien dans la salle du See Restaurant, ne permettait de déployer une mise en scène. Les tables regorgeaient de convives et l'espace disponible était trop minime pour le moindre jeu des acteurs, c'est donc le téléphone qui fut l'accessoire « numéro 1 » en allemand, comme en français. Néanmoins le succès fut complet, les sketches présentés étaient assez bien conçus et composés pour « porter » sur le public. N'est-ce pas justement ce dont on a besoin dans la campagne qui s'annonce : des dialogues comiques, des monodrames, qui se jouent dans un local quelconque, sans nécessiter des meubles ou des décors. A ce point de vue cette démonstration fut excellente.

Floriana Institut pédagogique privé Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle direction : E. PIOTET Tél. 24 14 27
Formation de gouvernantes institutrices pour familles suisses et étrangères
Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

EXTRAIT VITAMINEUX
Bévita
Pour assaisonner et tartiner

LEVURE VITAMINEUSE
Bévita
sous contrôle de l'Institut des vitamines

BUFFET CORNAVIN
E. L. NIEDERHAUSER

F 11.26